

Conseil d'établissement 2020-2021



Date : Lundi 14 décembre 2020

Heure : 19 h

Endroit : Par Teams

Absent :

Bonne(s) nouvelle(s) :

M. Yves nous remercie d'être bienveillants en lien avec la situation de la pandémie.

L'école de St-Arsène a amassé environ 800 \$, avec la vente de sapins de Noël. Ces fonds serviront à acheter du matériel de jeux pour les récréations.

Il nous informe aussi qu'il y a eu une panne de chauffage à l'école de Cacouna et grâce à la belle équipe des ressources matérielles, la situation a été vite rétablie et les élèves ont pu demeurer en classe.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	Mme Cynthia souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sophie QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel. La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2020-12-001]	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 novembre 2020</p>	<p>Il n'y a pas de lecture des procès-verbaux, car tous l'ont reçu avant la réunion.</p> <p>M. Yves demande à retirer le nom de Mme Cynthia au point 5, élection du vice-président (e). Il demande aussi de corriger au point 4, la durée du mandat de Mme Valérie au sein du CA du C.S.S. est de 3 ans et non d'un an.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Cynthia</p> <p>QUE le procès-verbal du 16 novembre dernier soit adopté tel quel.</p> <p>Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2020-12-002]</p>	<p><i>Mme Daisy le déposera sur le site de l'école.</i></p>
<p>4. Documents à signer/remettre (Annexe 1, formulaire 14, régie interne)</p>	<p>M. Yves demande à ceux qui n'ont pas complété et/ou envoyé les informations à Mme Daisy, en lien avec les documents de régie interne, annexe 1 et formulaire 14, de le faire dès que possible par courriel.</p>	
<p>5. Suivi des dossiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dérangements pédagogiques • Utilisation des locaux • Règles de conduite/Politiques d'encadrement • Normes et modalités d'évaluation • Évaluation de juin 	<ul style="list-style-type: none"> • École à la maison pour les deux écoles les 17, 18, 21 et 22 décembre. Les documents seront transmis par les enseignants et il y aura des rencontres Teams et des plages pour accompagner les parents/les enfants. SDGU ouvert, sans frais, pour les parents ayant un travail essentiel. Il y aura aussi l'ajout de trois (3) autres pédagogiques au calendrier scolaire; le 15 janvier, le 8 février et le 1^{er} avril. • Aucune mention pour ce point à traiter. • Aucune mention pour ce point à traiter. • Nous attendons avant de les refaire, car il y aura des changements au niveau de la pondération des résultats pour chacune des étapes au bulletin des élèves. • Nous sommes en attente des instructions du Ministère et de la suite en lien avec la pandémie. 	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> • Projet éducatif; spectacle de cirque et PEVR • Grille-matières 2021-2022 • Confirmation de la clientèle scolaire (Tableau juin 2020 vs septembre 2020) • Plan d'action approuvé en mai, mais pas adopté • Transport scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Ce document sera mis à jour par les directions d'école et approuvé par les membres du conseil d'établissement. • M. Yves explique l'ajustement des heures d'anglais et d'éducation physique en 5^e-6^e année pour respecter le 25 heures prescrit par le ministère. <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Cynthia QUE ces changements soient apportés à la grille-matières 2021-2022.</p> <p style="text-align: center;">Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2020-12-003]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statu quo pour l'école de Cacouna et une légère baisse pour l'effectif scolaire à St-Arsène. Rien ne devrait affecter notre financement. • En mai dernier, le plan d'action a été adopté. Cependant, le rôle du conseil d'établissement était de l'approuver. M. Yves demande si les membres présents acceptent de faire la correction. Tous sont en accord. • M. Yves explique qu'il y a beaucoup de parents qui ont besoin d'utiliser le service de garde, donc moins de demandes pour le transport scolaire du midi. Notre service de garde étant à capacité maximale, nous nous devons de trouver une solution pour conserver le transport du midi et convaincre les parents d'y adhérer ou de refuser les plus grands, qui pourraient dîner seuls à la maison, vu la pénurie de main d'œuvre dans les services de garde. 	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
8. Comité de parents	Aucune mention.	
9. CCSÉHDAA	Aucune mention.	
10. Correspondance	Aucune mention.	
11. Questions de l'assemblée	Aucune question.	
12. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Sylvie QUE l'assemblée soit levée à 20 h 43.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2020-12-004]</p>	

Cynthia Parent, présidente

Yves Ouellet, directeur